

CADRE À REMPLIR PAR LE CANDIDAT

NOM :

PRENOM :

VEUILLEZ ÉCRIRE UNIQUEMENT EN MAJUSCULE

3^{ème} degré technique de qualification (CESS TQ)

Cycle 2024-2025/1

Formation géographique

Dossier documentaire

Document 1 - La production mondiale de cacao



**Image non libre de droits pour
une publication sur Internet**

Si le cacao est originaire de l'Amérique du Sud, il a été introduit par les humains en Asie et en Afrique au cours du XIX^e siècle. Le Ghana, le Nigéria et la Côte d'Ivoire développent fortement la culture du cacao. C'est ainsi que l'Afrique de l'Ouest devient au XX^e siècle, le nouveau leader de la production mondiale de cacao.

Face à une demande croissante, la production mondiale de cacao n'a cessé de progresser au cours des 50 dernières années. Au tout début des années 2000, l'ensemble des pays producteurs de cacao produisaient déjà 2,8 millions de tonnes de cacao. Pendant les 10 années qui ont suivi, la production de cacao a connu une hausse de 40%, pour atteindre en 2010 la somme de 4 millions de tonnes produites. En 2021, la production mondiale annuelle de cacao s'élevait à près de 5 millions de tonnes. Aujourd'hui encore, l'Afrique de l'Ouest conserve sa suprématie : la Côte d'Ivoire et le Ghana représentent à eux-seuls 60% de la production mondiale de cacao. Dans le classement figure juste après eux : l'Équateur, le Cameroun, le Nigéria, le Brésil, l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Pour répondre à la demande, la culture du cacao s'est construite sur fond de déforestation.

D'après le dossier *Tout savoir sur la production de cacao*, KAOKA, URL : <https://www.kaoka.fr/lactualite-de-kaoka/tout-savoir-sur-la-production-de-cacao/>, consulté le 18 juin 2024

Document 2 - Principales zones de production de cacao en Afrique de l'Ouest



Image non libre de droits pour une publication sur Internet

Extrait : OCDE/CSAO (2009), Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris
Source : CIRAD (2007)

Document 3 – Afrique : végétation



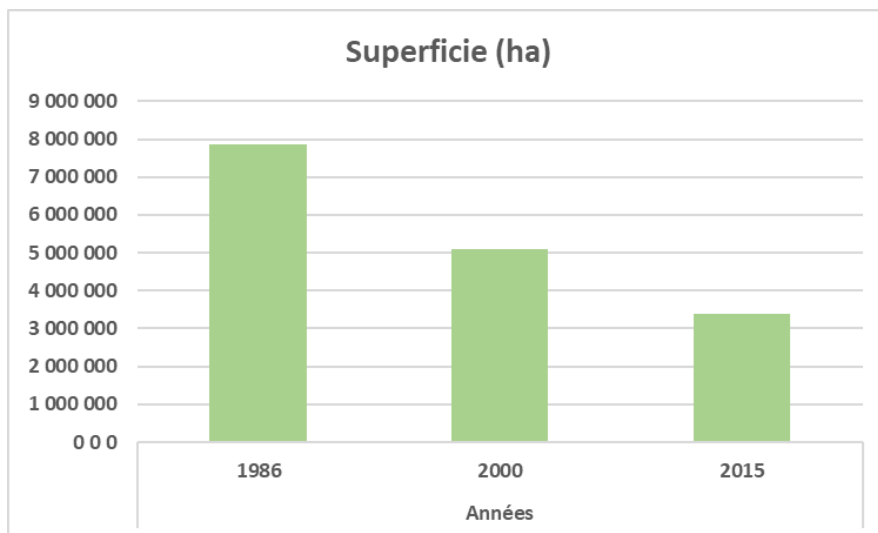
Document 4 - Évolution du couvert forestier (vert) en Côte d'ivoire entre les années 1990 et 2015.



Image non libre de droits pour une publication sur Internet

REUTERS

Document 5 - Côte d'Ivoire : évolution de la couverture forestière de 1986 à 2015



La conversion des forêts en terres agricoles, afin de nourrir les populations locales, l'urbanisation ou aménagement du territoire, et l'exploitation illégale du bois sont quelques-unes des principales causes de la déforestation des forêts ivoiriennes.

Document 6 – Comment notre consommation de chocolat participe à la disparition des éléphants ?

À l'origine, ils étaient des dizaines de milliers. Aujourd'hui, seuls 200 à 400 éléphants vivent en Côte d'Ivoire. Mais quel est le lien entre cette hécatombe et l'industrie du chocolat ? Le chocolat est produit à partir de graines de cacao, issues des cacaoyers. Ces petits arbres poussent en milieux tropicaux, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest qui concentre les trois quarts de la production mondiale de cacao. Pour répondre à la demande croissante en chocolat, des forêts tropicales sont rasées afin d'y planter des cacaoyers.

La déforestation est synonyme de perte d'habitat pour l'éléphant de Côte d'Ivoire. Et l'éléphant n'est pas la seule victime. Ces forêts tropicales denses qui disparaissent sont normalement le lieu de vie de chimpanzés, d'hippopotames nains, d'écureuils volants, de pangolins, de léopards et de toute une myriade d'espèces animales et végétales qui vivent dans et grâce à cette luxuriante jungle.

La déforestation liée à la culture de cacaoyer accélère également le dérèglement climatique. À l'échelle mondiale, la déforestation serait responsable de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, l'Afrique de l'Ouest représente un quart de ces émissions.

D'après le dossier *Déforestation due au chocolat : un désastre évitable*, France Nature Environnement, publié le 12 février 2018, URL : fne.asso.fr/dossiers/deforestation-due-au-chocolat-un-desastre-evitable, consulté le 19 juin 2024

Document 7 – Un bilan social désastreux

Les cultivateurs, premiers responsables ? L'idée manque de perspective. En Afrique de l'Ouest, les cultivateurs de cacao gagnent moins d'1\$ par jour, 54 centimes en Côte d'Ivoire. Alors qu'ils recevaient environ 16 % de la valeur d'une barre chocolatée dans les années 1980, ils n'en perçoivent aujourd'hui que... 6 %.

Le secteur du chocolat est également connu pour ses violations régulières du droit du travail, l'esclavage et le travail des enfants n'y est

pas rare. Plus de 2 millions d'enfants travaillent ainsi dans la dangereuse et pénible récolte de cacao en Afrique de l'Ouest. Comble du paradoxe, ces enfants, comme la plupart des cultivateurs de cacao, n'ont jamais goûté au chocolat. À l'autre bout de la chaîne, les distributeurs et chocolatiers perçoivent chacun un tiers du prix d'une tablette de chocolat... Ne serait-ce pas plutôt à eux de se montrer plus regardants sur l'origine des produits dont ils tirent profit ?

D'après le dossier *Déforestation due au chocolat : un désastre évitable*, France Nature Environnement, publié le 12 février 2018, URL : fne.asso.fr/dossiers/deforestation-due-au-chocolat-un-desastre-evitable, consulté le 19 juin 2024

Document 8 – La culture du cacao pour le chocolat : un désastre écologique et humain

L'Union Européenne est le premier importateur, fabricant et consommateur de chocolat au monde. Loin de l'image lisse et attrayante qu'offre le marketing du secteur, depuis plusieurs années de nombreuses enquêtes ont dénoncé l'envers du décor d'un marché pesant plus de 100 milliards de dollars et dont à peine 6 % reviendrait aux producteurs. Satisfaire nos papilles, oui, mais à quel prix ?

Les maux du cacao

On estime que 2 à 3 millions d'hectares de forêt tropicale ont été convertis en cacao de 1988 à 2008, avec de graves conséquences pour la biodiversité. Les monocultures de cacao finissent par s'effondrer à cause des maladies, des ravageurs et de la dégradation des sols, nuisant aux communautés locales ainsi qu'aux populations d'oiseaux.

Déforestation, travail forcé des enfants, plantations hydrovores et grande précarité des producteurs, la culture du cacao a un goût amer pour les petits maillons de la chaîne face aux géants industriels peu scrupuleux et aux consommateurs occidentaux capricieux.

Planteurs de cacao : un gagne-misère

Énergivore et chronophage, la culture du cacao n'est pas rémunératrice. Pire, elle aggrave la pauvreté des producteurs dans certains pays où les coopératives sont peu robustes. 60 % de la production mondiale de cacao est assurée par la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Face à une demande de plus en plus pressante, les plantations de cacao illégales se multiplient dans ces pays et fait appel à une main d'œuvre quasi gratuite. Les petits producteurs font les frais d'un marché lucratif mal redistribué. Lasse d'attendre une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, la Côte d'Ivoire, le principal producteur mondial tape du poing sur la table et impose une hausse des prix de près de 12% par rapport aux récoltes précédentes. La fève du cacao a en effet atteint début janvier 2 484 dollars la tonne, soit 825 francs CFA (1,25 euros) le kilo, contre 750 francs CFA pour la campagne cacaoyère de 2018-2019. L'ambition à court terme étant de faire monter le cours du cacao à 2 600 dollars la tonne. Un minimum afin d'assurer un salaire décent aux producteurs qui touchent des revenus ridicules et doivent vivre avec moins d'un dollar par jour.

Des plantations trop gourmandes en eau

Les cacaoyers sont des arbres qui ont besoin de grandes quantités d'eau. Pas moins de 20 000 litres d'eau de pluie sont nécessaires pour obtenir 1 kg de fèves de cacao. Des quantités d'eau hallucinantes pour des denrées qui n'appartiennent pas aux aliments nutritifs de base, mais qui entrent davantage dans l'élaboration de desserts et sucreries qui ne peuvent prétendre résoudre la faim dans le monde.

Déforestation et culture du cacao

Le cacao participe de manière non négligeable à la déforestation. 13 millions d'hectares de forêts ont disparu ces 50 dernières années en Côte d'Ivoire soit 80 % de la forêt originelle.

En Côte d'Ivoire, déforestation galopante oblige, la population d'éléphants a drastiquement diminué ces dernières années pour ne compter à ce jour quelques 300 individus, contre plus de 1000 dans les

années 1990. Le résultat de l'expansion de ces plantations soulève les questions des dangers des monocultures et de la sécurité alimentaire. Au nom du profit, on sacrifie la biodiversité. Faune et flore sont volontairement détruites pour satisfaire les exigences culinaires de quelques privilégiés dont nous faisons partie.

Impact du changement climatique sur les cacaocultures

Les plantations de cacao doivent faire face à une double menace : celle de l'activité humaine mais aussi celle émanant de la nature. En Côte d'Ivoire, l'impact du changement climatique est visible un peu plus chaque jour. L'alternance des périodes de sécheresse et des épisodes de fortes pluviométries fragilise les sols et les cacaoyers. La multiplication de ses phénomènes météorologiques provoque incendies et inondations, causant des pertes lourdes dans les plantations. Enfin, le processus de fabrication du chocolat génère une importante production de CO₂ et de gaz à effet de serre. Ce produit exotique est coûteux en émission carbone. On estime qu'un gramme de chocolat noir émet 1,8 g de carbone dans l'atmosphère et 2,8 g de carbone pour le chocolat au lait.

Travail forcé des enfants

Face au cours bas du cacao sur le marché, pas question de dépenser des fortunes dans le paiement d'une main d'œuvre. En Côte d'Ivoire, c'est un trafic d'enfants venant des pays limitrophes comme le Burkina Faso et recrutés de force qui travaillent dans les plantations. Une mafia fournit une main d'œuvre corvéable à souhait et non rebelle.

Ils seraient entre 300 000 et un million d'enfants à travailler dans le cacao ivoirien. Bancs d'école sacrifiés pour des heures pénibles dans les champs en contact directe avec des produits chimiques contre un bol de nourriture. Parfaite illustration de l'esclavage moderne.

Source : Avril R. et Bontemps O., *La culture du cacao pour le chocolat : un désastre écologique et humain*, notre-planete.info, 10 janvier 2022, URL : <https://www.notre-planete.info/actualites/4670-culture-cacao-chocolat-environnement-social>, consulté le 18 juin 2024

Document 9 – Pays producteurs et consommateurs de cacao



**Image non libre de droits pour
une publication sur Internet**

Extrait : OCDE/CSAO (2009), Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris
Source : CIRAD (2007)

Document 10 – Principaux flux d'exportation du cacao



**Image non libre de droits pour
une publication sur Internet**

Extrait : OCDE/CSAO (2009), Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris
Source : CIRAD (2007)

Document 11 – Production et consommation de chocolat (2017)



**Image non libre de droits pour
une publication sur Internet**

Source : STATISTA, <https://fr.statista.com/>

Document 12 – Du cacao zéro déforestation

L'importation en Europe de cacao issu de la déforestation sera impossible à partir de la fin 2024 avec le nouveau Règlement européen sur la déforestation importée (RDUE), récemment approuvé par le parlement européen.

Le cacao importé en Europe provient majoritairement - environ 60% - de Côte d'Ivoire et du Ghana. Au cours des 60 dernières années, ces deux pays ont perdu respectivement environ 94 % et 80 % de leurs forêts, dont au moins 1/3 pour satisfaire l'expansion de la production de cacao, faisant de la Côte d'Ivoire un des pays de l'Afrique dont le taux annuel de déforestation est le plus élevé.

L'Europe avec le RDUE assume sa responsabilité et entend protéger les espaces boisés restants en minimisant les risques de voir des productions issues de la déforestation achetées sur son sol.

DÉFORESTATION IMPORTÉE DÉCRYPTAGE



10% DES FORÊTS ONT DISPARU ENTRE 1990 ET 2020

90% DE LA DÉFORESTATION EST LIÉ À L'EXPANSION DE L'AGRICULTURE

40% EST LIÉ AUX PRODUITS AGRICOLES DESTINÉS AU COMMERCE INTERNATIONAL

UNION EUROPÉENNE
2^e RESPONSABLE MONDIAL
DE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE



RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA DÉFORESTATION IMPORTÉE RDUE

7 PRODUITS VISÉS

PART (%) DANS LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

HUILE DE PALME	50%
SOJA	9%
BOIS	8%
CACAO	7%
CAFÉ	5%
BŒUF	3%
CAOUTCHOUC	3%

À PARTIR DE FIN 2024

LES IMPORTATEURS, FABRICANTS, COMMERÇANTS DOIVENT COLLECTER DES INFORMATIONS MONTRANT QUE LE PRODUIT EST

TRAÇABLE ZÉRO DÉFORESTATION LÉGAL

CACAO ETHIQUABLE ZÉRO DÉFORESTATION ?

- TRAÇABLE**
- LÉGAL**
- ZÉRO DÉFORESTATION**



TRAÇABILITÉ PHYSIQUE TOTALE
liée à la certification Agriculture Biologique
100% des coopératives partenaires

CULTURE AGRO-FORESTIÈRE
intégrant les arbres d'ombrage dans les cacaoyères +
projet de densification du nombre d'arbres par hectare
des parcelles en Côte d'Ivoire
100% des coopératives partenaires

GÉO-RÉFÉRENCIEMENT
75% des parcelles actuellement géoréférencées

Source : *Du cacao zéro déforestation, oui mais qui va payer ?*, ETHIQUABLE, publié le 12 décembre 2023, URL : <https://www.ethiquable.coop/page-dactualites-mag/cacao-zero-deforestation-oui-mais-qui-va-payer>, consulté le 19 juin 2024

Document 13 – Chocolat durable : un avenir incertain pour les petits producteurs

L'Europe est résolue. Au 30 décembre 2024, les produits qui ne montreront pas patte blanche concernant la déforestation seront exclus du marché de l'Union européenne (UE). Pour une filière du cacao qui, malgré deux décennies de discussions pour améliorer la durabilité, n'a réglé ni la destruction des forêts ni la pauvreté des producteurs, une telle ambition est louable. Pourtant ONG et chercheurs spécialistes du sujet ne se réjouissent pas trop vite.

Pour respecter la législation européenne, les importateurs devront indiquer la provenance de tout leur cacao, grâce à la géolocalisation des parcelles. En croisant les coordonnées GPS avec des cartes de déforestation depuis 2020 — date butoir imposée par l'UE —, l'industriel devra faire la preuve que ses produits ne viennent pas de parcelles situées dans des zones déboisées depuis 2020. Côté européen, le dispositif est prêt.

En Afrique de l'Ouest, qui va payer ? Les petits producteurs n'ont pas les moyens de se mettre en conformité avec ces nouvelles exigences de traçabilité. Et en face, dans l'oligopole industriel, personne ne fait ce qu'il faut pour que ça bouge vraiment. Le piège de pauvreté dans lequel sont maintenus les producteurs de cacao est pourtant le moteur de la déforestation.

Les prix du cacao sont bien trop bas pour assurer un niveau de vie décent aux producteurs. Ces prix bas poussent à la déforestation de nouveaux espaces, car les producteurs n'ont pas les moyens de maintenir la fertilité dans leurs parcelles. Alors ils déboisent des espaces forestiers fertiles.

Avec une demande de cacao en pleine croissance, de nouveaux fronts de déforestation se forment.

Source : *Chocolat durable : un avenir incertain pour les petits producteurs*, Reporterre, publié le 25 octobre 2023, URL : <https://reporterre.net/Chocolat-durable-un-avenir-incertain-pour-les-petits-producteurs>, consulté le 19 juin 2024



**Image non libre de droits pour
une publication sur Internet**

Source : *La terre ne nourrit plus les Ivoiriens*, Alternatives économiques, URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/terre-ne-nourrit-plus-ivoiriens-0112200971029.html>, consulté le 18 juin 2024